

# Jean-François BEL

Maire de Montesson

**et Marie-Aude GATTAZ**  
Maire-Adjointe du Vésinet



Le 27 mars, c'est avec 64,47 % des voix que vous nous avez élus, et nous vous en remercions vivement. Malheureusement, un candidat éliminé avec 7,4 % des voix au premier tour, a contesté l'éligibilité de ma suppléante dont la candidature avait pourtant été validée par les services préfectoraux. Bien que nous pensions, comme ces derniers, être conformes aux règles, il en a été jugé autrement (voir en page 11, article du Parisien) et nous devons revoter.

Ma suppléante, Marie-Aude Gattaz, étant parfaitement éligible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, nous avons décidé de nous représenter ensemble à vos suffrages les 1<sup>er</sup> et 8 juillet prochains.

**Cette nouvelle élection**, si elle nous permet de vous présenter le bilan des actions menées en un an de mandat, **s'inscrit néanmoins dans un contexte politique complètement différent.**

**Le nouveau gouvernement socialiste** qui vient d'être mis en place **a pour ambition de trouver de nouveaux espaces pour y construire des logements et d'augmenter très fortement les pénalités des communes en déficit de logements sociaux comme Le Vésinet.**

**Dans une telle perspective, la plaine de Montesson devient particulièrement vulnérable et s'expose à l'appétit des bétonneurs.**

Cette inquiétude se trouve renforcée par le fait que le schéma directeur d'Île-de-France est actuellement en révision et par l'avis négatif de l'Etat sur le plan local d'urbanisme arrêté par la ville de Montesson pour insuffisance de programmes de logements.

Il nous faut donc être extrêmement vigilants. **La protection de notre territoire doit être une priorité absolue. Les acquis que j'ai pu obtenir** après avoir négocié sans relâche auprès des différentes instances **pour faire reculer le futur constructible au profit d'espaces verts risquent d'être anéantis.**

C'est donc fort de mon expérience au Conseil Général et de ma connaissance approfondie des dossiers que je me propose, avec ma suppléante, Marie-Aude Gattaz, de mettre, toute mon énergie et ma combativité au profit d'une protection durable de nos territoires et de notre qualité de vie.

**Pour une protection forte et durable de nos territoires.**



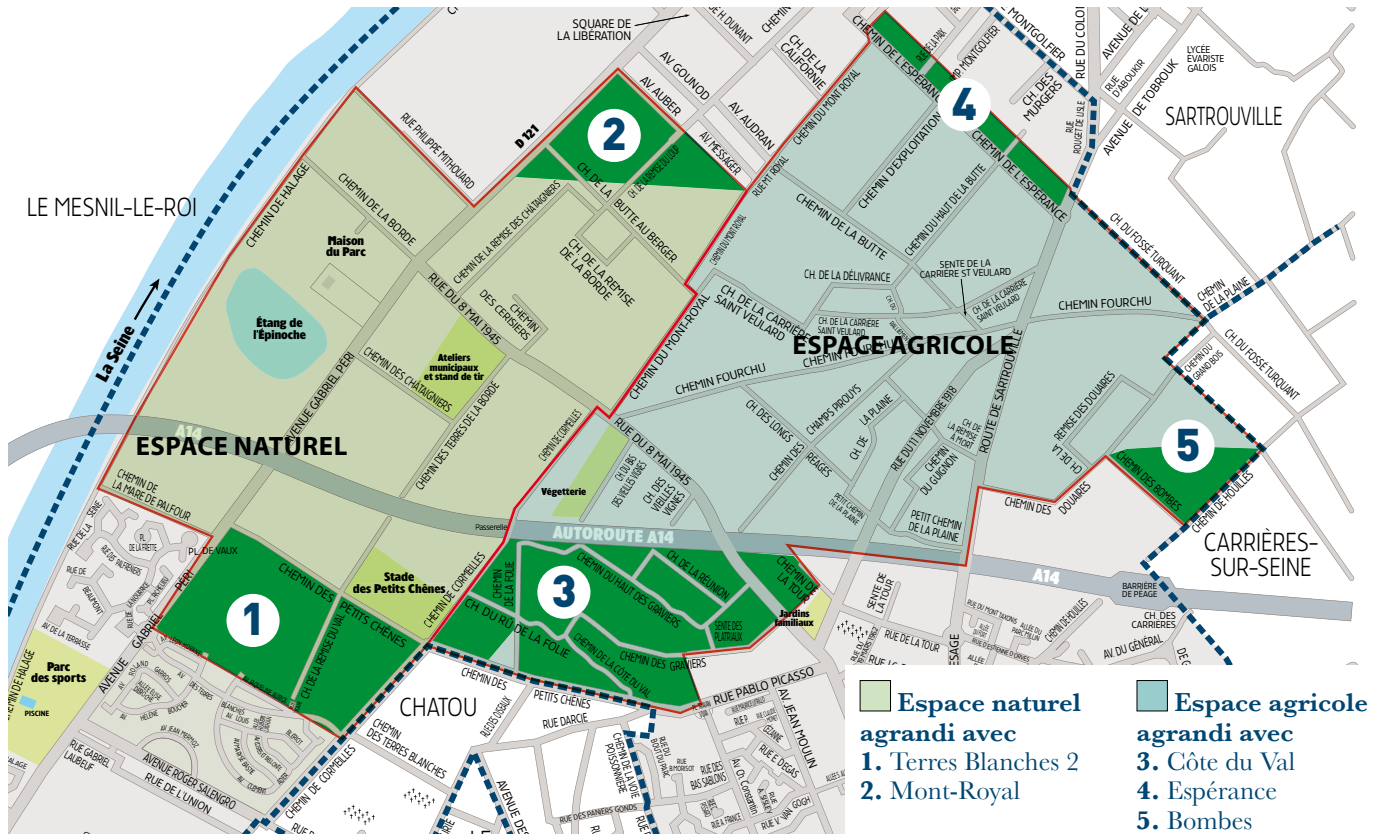
Dès le 1<sup>er</sup> tour, **le 1<sup>er</sup> juillet**  
**votez pour Jean-François BEL**  
et sa suppléante

**Marie-Aude GATTAZ**

(Candidats de la majorité départementale)

# Pour une protection forte et durable

## du Vésinet-Montesson contre le tout béton



## Faire reculer le «futur constructible » pour conserver plus d'espaces verts

Depuis toujours, je livre un combat sans merci pour protéger les Vésigondins et les Montessonnois, du tout béton.

### Ainsi, en un an de mandat ...

Sous mon impulsion, l'Agence des Espaces Verts, le Conseil Général des Yvelines et la CCBS (notre Communauté de Communes) se sont réunis pour avoir une vision partagée sur l'aménagement des zones non bâties de la plaine de Montesson, en finançant une étude commune.

De même, l'aménagement des espaces verts dans la plaine de Montesson, enjeu majeur pour la qualité de vie dans notre canton est devenu, sur ma proposition, l'un des dix projets prioritaires du département pour dynamiser la Vallée de la Seine.

Dans la plaine de Montesson, 70 hectares destinés jusqu'ici à des constructions futures sont devenus inconstructibles et sont désormais classés en espaces naturels ou en espaces agricoles, dont en lisière du Vésinet :

- La Côte du Val qui fait partie des 37 hectares entrés, dès décembre 2011, dans le périmètre de préemption de l'Agence des Espaces Verts pour y pérenniser l'agriculture.
- Les Terres Blanches 2 qui font partie des 33 hectares entrés, en mars 2012, dans le périmètre de préemp-

tion du Département au titre des Espaces Naturels et Sensibles pour y réaliser un espace naturel destiné aux sports et aux loisirs.

### Mes propositions pour demain

- Je continuerai à me battre contre le tout béton pour garder une coupure verte d'au moins 370 hectares dans la plaine de Montesson, soit 160 hectares d'espaces naturels et 210 hectares d'espaces agricoles.
- Je continuerai également à me battre pour préserver le caractère exceptionnel du Vésinet.

Lac des Ibis. Le Vésinet, une ville-parc





Assurer la pérennité de l'activité maraîchère dans la plaine de Montesson



Poursuivre l'aménagement du Parc départemental à proximité de l'étang de l'Épinoche

- Pour cela, **je resterai** particulièrement **vigilant sur les orientations du futur schéma directeur de la Région Ile-de-France** qui vient d'être mis en révision.
- Je veillerai également, à la réalisation de l'étude qui doit déterminer la destination des parcelles non bâties de la plaine de Montesson et les moyens de les aménager pour les loisirs et le sport ou de les maintenir pour l'agriculture.
- Je proposerai au Département une première phase d'aménagement sur les terrains déjà acquis dans le périmètre du parc naturel.
- **Je continuerai à favoriser la pérennité de l'activité maraîchère** en autorisant la construction de hangars et le développement de forages pour l'irrigation.

## A PROPOS

*Vous vous étiez engagé en mars 2011 à faire retirer des documents d'urbanisme les 700 logements prévus dans la plaine de Montesson en lisière du Vésinet. Où en êtes-vous ?*

**Jean-François Bel** : Nous avons enlevé la constructibilité des terrains considérés. La côte du Val est maintenant classée en espace agricole et les terrains des Terres Blanches 2 sont classés dans le périmètre du parc naturel. Le Plan local de l'urbanisme de la ville de Montesson a été arrêté en ce sens. En dehors du projet d'aménagement du quartier de La Borde, seule reste une zone constructible à dominante activité en limite de Carrières-sur-Seine.

*Y a-t-il eu d'autres avancées dans la protection de la plaine ?*

**Jean-François Bel** : Outre l'étude lancée par l'Agence des Espaces Verts, le Conseil Général des Yvelines et notre Communauté de Communes, il est également envisagé dans le cadre de la réalisation de la digue de La Borde de créer une prairie humide ouverte sur la Seine qui sera très riche en biodiversité terrestre et aquatique et servira de zone de débordement du fleuve. Cette prairie se situera à proximité du centre hospitalier Théophile Roussel.

*Garder la plaine de Montesson et éviter le tout béton demeure donc votre priorité ?*

**Jean-François Bel** : Plus que jamais, car la menace est réelle en cette période de changement politique. De nouveaux interlocuteurs vont venir et il faudra à nouveau les convaincre de l'absurdité de bâtir la plaine de Montesson. Par ailleurs, le schéma directeur de la Région Ile-de-France, à peine approuvé, est déjà remis en révision et l'État conteste le Plan Local d'Urbanisme arrêté par la ville de Montesson pour insuffisance de programmes de logements. Ce sont des portes ouvertes pour certains à de nouvelles velléités d'urbanisation qu'il faudra contrer. Dans les inévitables négociations qui s'annoncent, mes fonctions de Maire de Montesson renforcées par un nouveau mandat de Conseiller Général seront un appui indispensable. Ma connaissance approfondie du dossier et l'écoute dont je bénéficie auprès de nombreux responsables me permettront d'être immédiatement opérationnel pour les 20 mois du mandat à venir.

## L'action de Jean-François BEL au département

Jusqu'à la notification de l'annulation des élections cantonales qui a mis fin à ses fonctions de Conseiller Général, à sa mission de Vice-Président du Conseil Général, chargé de l'environnement, et à ses différentes représentations, **Jean-François BEL s'est fortement impliqué pour :**

**Les espaces naturels et sensibles** : au cours de l'année dernière, de nouveaux espaces ont été acquis, dont 16 hectares dans la plaine de Montesson.

**L'eau** : administrateur de l'agence de l'eau Seine-Normandie, il a travaillé sur le bon état environnemental des rivières et a représenté l'Agence au 6<sup>ème</sup> Forum mondial de l'Eau à Marseille en mars 2012.

**Le bruit** : Vice-Président de Bruitparif dont l'objectif est la connaissance des nuisances sonores, il a participé à la réalisation et à la mise à disposition du public de la cartographie du bruit des Yvelines sous forme dématérialisée et à la préparation des plans locaux d'exposition au bruit.

**L'air** : membre du bureau d'Airparif, il a participé au suivi de plusieurs études sur la mesure de la qualité de l'air.

**Les terrains agricoles** : à la SAFER Ile-de-France, chargée de contrôler les terrains pour maintenir l'agriculture, il a continué à oeuvrer pour protéger la surface cultivable dans la plaine de Montesson. Il a été conférencier au Congrès national des SAFER sur le thème de la défense de l'agriculture en zone périurbaine dense.

**Il s'est également impliqué pour :**

**La sécurité** : au SDIS qui gère les centres d'incendie et de secours, il a participé à la décision d'investir 1 800 000 euros pour la rénovation de la caserne du Vésinet et à l'élaboration du schéma directeur d'Incendie et de secours des Yvelines.

**Le contrôle de l'urbanisation** : à l'Office Régional du Foncier (ORF), en participant aux études sur le devenir du foncier de la Région Ile-de-France et à l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY), en suivant les opérations d'aménagement notamment celles concernant les terrains de l'hôpital du Vésinet et la ZAC de la Borde.

## Pour une protection forte et durable contre l'asphyxie de nos voiries.



Le pont d'Alsace-Lorraine, rénové au-dessus de la ligne du RER A



La piste cyclable créée le long du centre hospitalier Théophile Roussel

## Fluidifier nos déplacements dans la boucle, favoriser les circulations douces

Mes fonctions d'élu m'ont permis d'agir au mieux pour soulager les Vésigondins et les Montessonais des nuisances dues à la circulation et pour améliorer leurs déplacements au sein du canton.

### Ainsi, en un an de mandat ...

- La réalisation de la nouvelle voirie départementale, dont l'objectif est de fluidifier les circulations internes dans la Boucle de Montesson s'est poursuivie.
- **Toutes les propositions de modifications portant sur la ligne 19 ont été transmises au STIF** (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) **qui a autorité sur ce dossier**. Sur mon intervention, pour la première fois un représentant du STIF était présent à une réunion de concertation avec les services de l'Etat, les élus de la CCBS et la société de transport Véolia, le 11 mai 2012.
- **Un budget de 50 000 euros a été voté par la CCBS**, notre Communauté de communes, pour mener **une étude en vue de fluidifier la circulation sur le pont de Chatou**.
- **Une protestation a été organisée par la CCBS contre la suppression en gare de Houilles de 3 navettes à l'heure sur la gare Saint-Lazare** pour faire passer le RER E (EOLE) sans aucun arrêt prévu dans la Boucle de Montesson. Pour la première fois, le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) vient d'évoquer la possibilité d'un arrêt d'Eole dans la Boucle au cours d'une réunion de concertation sur le RER A le 15 mai 2012.



Des parkings à vélos au Vésinet

- A la demande des élus et des associations, des réunions de concertation ont été organisées régulièrement par le STIF sur le RER A. Ces réunions, auxquelles j'ai participé, ont porté sur tous les dysfonctionnements de cette ligne. Une première amélioration a été enregistrée par la mise en circulation des premières rames à deux étages sur la ligne.
- Le pont d'Alsace Lorraine au-dessus du RER au Vésinet a été rénové.
- Une nouvelle piste cyclable a été créée le long du centre hospitalier Théophile Roussel à Montesson.
- La liaison verte Paris-Londres est en cours de réalisation le long de la Seine sur le chemin de halage. Elle s'adaptera à nos espaces paysagers **et la priorité sera donnée au piéton**.

## Mes propositions pour demain

- **Dans la Boucle de Montesson, je continuerai à défendre un arrêt du RER Eole et à exiger de meilleures conditions de transports sur la ligne RER A.**
- **Dans notre canton, pour soulager la circulation, je veillerai à la réalisation effective de l'étude de circulation sur le pont de Chatou.** Afin d'augmenter de 50 % sa capacité aux heures d'affluence, je m'attacherai à ce que l'étude de circulation réalisée par la CCBS (Communauté de Communes de la Boucle de Seine) analyse l'impact de la mise sur 3 voies du pont de Chatou aux heures de pointe le matin vers Paris et le soir vers Chatou.
- De même, je veillerai à la poursuite de la rénovation de la voirie départementale du canton.
- **Au Vésinet, pour la ligne de bus 19, je soutiendrai les propositions formulées par les élus du Vésinet et de la Communauté de Communes, pour améliorer le trajet et changer le gabarit des autobus tout en maintenant le service public.**
- J'accompagnerai le dossier de rénovation du Pont du lac de Croissy au-dessus du RER au Vésinet.
- J'agirai pour que soient réalisés de nouveaux parkings à vélo au Vésinet.
- **A Montesson, je resterai attentif à l'achèvement de la construction de la nouvelle voirie départementale** qui fluidifiera la circulation et contournera les quartiers de La Borde et du Centre.
- Je continuerai à favoriser le développement du réseau de pistes cyclables (prolongation de la piste de l'avenue Gabriel Péri et jonction de la piste du chemin de l'Espérance au quai Georges Sand).

### Où en est le projet d'échangeur autoroutier à Montesson ?

**Jean-François Bel :** L'Etat n'a pas imposé à la Communauté de Communes et à la Commune de Montesson de prévoir un échangeur dans leurs documents d'urbanisme. L'échangeur ne figure pas non plus dans le schéma directeur de la Région Ile-de-France qui vient d'être mis en révision. Il convient là aussi de rester vigilant.

### Mais l'échangeur autoroutier ne représenterait-il pas un intérêt pour dégager nos ponts ?

**Jean-François Bel :** L'échangeur ne dégagera pas nos ponts car les habitants de la Boucle n'auront pas accès à l'autoroute pendant les heures de pointe. En revanche, les voitures venant de Poissy pourront sortir à Montesson pour aller en direction du pont de Bezons et du Pont de Chatou. Ainsi l'échangeur ne pourra que saturer davantage nos ponts. Par ailleurs, trop de hauts fonctionnaires lient la création d'un échangeur à la possibilité de réaliser des constructions massives dans la plaine qui seraient source de surpopulation, d'insécurité et d'encombrements routiers.

### La nouvelle voirie départementale est-elle indispensable ?

**Jean-François Bel :** Cette nouvelle voirie déclarée d'utilité publique est indispensable pour fluidifier la circulation au sein même de la Boucle. Elle permet de réaliser un passage supplémentaire sous les voies ferrées qui forment un véritable mur à Sartrouville et Houilles et notamment de dégager ainsi l'axe Tobrouk-Convention encombré tous les jours. Elle permet aussi à Montesson d'avoir une route de contournement du quartier de La Borde et du quartier du Centre.

### Quelle est votre position sur la ligne de bus 19 ?

**Jean-François Bel :** Je rappelle que la gestion des lignes d'autobus ne relève pas du domaine d'action du Conseil Général. Elle est de l'autorité du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) présidé par M. Huchon, Président du Conseil Régional, et se trouve localement assurée par la Communauté de Communes (CCBS). En ce qui concerne la ligne 19, il est indéniable que la voirie n'a pas été conçue pour accueillir le passage d'autobus de si grands gabarits et en double sens. Je soutiendrai toutes les propositions de trajets et de gabarits formulées en commun par le Président de la CCBS et les élus du Vésinet qui maintiennent la continuité du service public rendu par cette ligne, tout en remédiant aux difficultés actuelles de circulation et de sécurité.

Fluidifier la circulation du pont de Chatou



## Les routes et les transports dans le département des Yvelines :

- 138,5 millions d'euros de dépenses,
- 1 576 km de routes départementales,
- 200 km de voies de circulations douces.



Hôpital du Vésinet :  
un site à préserver

## Favoriser l'émergence de nouveaux quartiers respectueux de l'environnement où il fera bon vivre

J'ai porté une attention constante à garantir un développement urbain harmonieux et respectueux de l'environnement.

### Ainsi, en un an de mandat ...

- Concernant l'aménagement des terrains de l'hôpital du Vésinet, j'ai défendu auprès de différents intervenants dont l'Établissement Public Foncier des Yvelines, la position de la vie associative sur la nécessité de faire une opération peu dense. J'ai également défendu la position de l'hôpital qui a exigé que l'établissement reste clos avec un contrôle des entrées et des sorties, que les aménagements routiers respectent le calme pour les malades et demandé que des logements soient attribués au personnel, ce qui est de nature à limiter l'accroissement de circulation.
- Concernant la ZAC de La Borde, la préparation du dossier de réalisation s'est poursuivie. Une étude porte notamment sur l'utilisation du réseau « vapeur » en provenance de l'usine d'incinération du SITRU comme source principale d'énergie.

### En quoi consiste le projet d'aménagement du quartier de la Borde ?

**Jean-François Bel :** Je rappelle que l'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité de vie des habitants en séparant nettement les zones d'habitat et les zones d'activité, en orientant l'essentiel de la circulation sur le chemin de l'Espérance et en renouvelant les équipements publics du quartier (conservatoire, crèche, salle de danse, salle de réunions, salles de classe et espaces verts).

Cette ZAC de 31,6 hectares est située pour les 2/3 dans le tissu urbain existant, dont notamment le magasin Carrefour. Certaines surfaces commerciales, comme Décathlon, feront l'objet d'un déplacement et seront remplacées par des logements. Il y aura aussi quelques nouvelles enseignes. Environ 220 logements, dont 30 % en social avec une forte attribution pour les Montessonais, seront réalisés. Ces logements se situeront en totalité sur des zones déjà urbanisées ou classées en urbanisation future.

Les flux de circulation arriveront principalement par le chemin de l'Espérance et par la nouvelle voirie départementale et non plus par le tissu bâti du quartier. En complément, une étude de circulation générale sera initiée par la CCBS en concertation avec les associations de riverains. Cette étude déterminera également s'il faut renforcer la fréquence des bus sur la gare de Sartrouville.

### Où en est-on aujourd'hui ?

**Jean-François Bel :** Tous les textes relatifs à cette opération ont été votés à l'unanimité par le conseil de la CCBS, toutes tendances confondues. Depuis un an, la communauté de communes qui gère le dossier s'est dotée d'un assistant maître d'ouvrage et a lancé la procédure pour choisir un maître d'œuvre. La préfecture a décidé que l'enquête d'utilité publique concernant cette opération commencerait en septembre 2012.

La première phase de l'aménagement qui devrait débuter en 2013 serait la suppression de la jardinerie de Carrefour et son remplacement par 65 logements de hauteur limitée avec les mêmes gabarits (R + 1 + comble) et la même densité que les constructions des Terres Blanches.

## Mes propositions pour demain

- Je veillerai au maintien d'une faible densité urbaine pour l'aménagement du Parc Princesse, au respect de la sérénité et de la quiétude de l'hôpital du Vésinet et à la poursuite des aides financières pour le logement avec le contrat CDOR (Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle). Je proposerai aux élus du Vésinet le concours du Conseil Général pour aider à la réalisation des équipements publics du quartier entrant dans le cadre de ses compétences.
- J'accompagnerai l'aménagement du quartier de La Borde à la limite de Sartrouville, dont le projet a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants.

## L'aménagement du territoire et l'environnement dans le département :

- 27 000 logements CDOR déjà réalisés sur les 40 500 prévus,
- 80 % d'espaces naturels, dont 70 000 ha de forêts,
- 2 Parcs Naturels régionaux,
- la valorisation des berges de la Seine

# Pour une protection forte et durable de notre cadre de vie



MJC du Vésinet: aider à sa rénovation et à son extension

## Soutenir la rénovation et la création d'équipements garants du « bien vivre ensemble » et de la sécurité

J'ai multiplié les interventions au sein de différentes instances pour garantir le bien-être des Vésigondins et des Montessonais.

### Ainsi, en un an de mandat ...

- Un budget de 1 800 000 euros a été voté, avec mon appui, par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour rénover la caserne des pompiers du Vésinet.
- Le déploiement de la fibre optique a débuté sur la Boucle de Montesson. Le premier central de fibre optique du département a été installé à Montesson pour servir toute la Boucle. Les premières armoires de déploiement sont installées dans les quartiers.
- Le projet de la digue de La Borde a été complété par la proposition de réaliser une prairie humide.
- La trajectoire des avions a été relevée de 300 m en novembre 2011, divisant par deux la trace au sol du bruit.

Finaliser l'aménagement du parc des Sophoras



### Mes propositions pour demain

- J'agirai en faveur de l'adoption du contrat de ville du Vésinet prévoyant l'extension de la MJC, l'aménagement du square Watteau et la réhabilitation du centre technique municipal du Vésinet (450 000 euros de subvention).
- Je suivrai avec attention la rénovation de la caserne des pompiers du Vésinet et je m'assurerai du maintien de nos deux casernes dans le schéma départemental d'incendie et de secours qui est en cours d'élaboration.
- Je contribuerai à l'aménagement du parc des Sophoras et soutiendrai l'ouverture de nouveaux jardins familiaux à Montesson.
- J'agirai pour la construction d'une digue à La Borde s'accompagnant de la réalisation d'une prairie humide ouverte sur la Seine qui sera très riche en biodiversité terrestre et aquatique et servira de zone de débordement au fleuve.
- Je serai attentif, dans le canton, à l'installation des réseaux de fibre optique, l'un destiné à la vie économique et l'autre aux particuliers. Le centre du Vésinet et le quartier des Rabaux seront les premiers reliés fin 2012, début 2013.
- Je réclamerai la descente en direct des avions pour réduire encore plus les nuisances aériennes.



Rénover la caserne des pompiers au Vésinet

### La sécurité dans le département des Yvelines:

- 92,6 Millions d'euros de dépenses,
- 44 casernes de pompiers et 4024 pompiers,
- l'entretien des gendarmeries.

## Pour une protection forte et durable de la qualité de vie de nos collégiens



Collège du Cèdre : des réparations à entreprendre



Collèges privés : des subventions à obtenir du STIF pour le transport scolaire

## Offrir à nos collégiens les meilleures conditions d'accueil est une priorité

Parce que la qualité du cadre de vie est indispensable à la réussite de nos collégiens, j'ai veillé à ce que des moyens conséquents soient attribués à l'entretien et à la rénovation des collèges.

### Ainsi, en un an de mandat ...

- Un budget de 800 000 euros a été voté pour le Collège du Cèdre afin de corriger les malfaçons consécutives aux travaux de rénovation complète de l'établissement qui avaient coûté **11 millions d'euros** au Département, ceci dans l'attente de faire jouer la garantie décennale.
- La création du sous-sol de la cuisine centrale et la rénovation des réseaux d'eau et d'électricité du collège Pablo Picasso sont sur le point de débuter.



Collège Pablo Picasso : un sous-sol en cours de création pour la cuisine centrale

### L'enseignement dans le département des Yvelines :

➔ à charge du Conseil Général, **115 collèges publics** accueillant près de **78.000 élèves** dont 2 établissements internationaux et **22 collèges privés**.

### Mes propositions pour demain

Les collèges **Pablo Picasso et du Cèdre ayant été rénovés** ces dernières années, ces établissements sont aujourd'hui dans une phase d'entretien actif.

- Je serai attentif à la **réalisation des réparations du collège du Cèdre**.
- **Je me battrais pour obtenir des subventions du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) pour le transport scolaire des collèges privés du Bon Sauveur et de Sainte-Anne pour aider les familles.**
- Je veillerai à l'achèvement de la création du sous-sol de la cuisine centrale et de la rénovation des réseaux d'eau et d'électricité du collège Pablo Picasso.
- J'aiderai à la mise en place progressive des tableaux numériques interactifs dans les écoles et les collèges.
- Je soutiendrai les aides à l'investissement et au fonctionnement des collèges privés du Bon Sauveur et de Sainte-Anne.
- J'appuierai les demandes d'investissements concernant les écoles maternelles et primaires du Vésinet et de Montesson et les équipements sportifs dédiés aux collégiens.



# Soutenir nos associations parce qu'elles font battre le cœur de nos villes

J'ai particulièrement veillé à ce que le dynamisme de notre tissu associatif soit soutenu.

### Ainsi, en un an de mandat ...

- Une subvention complémentaire du Conseil Général, d'un montant de 75 000 euros s'ajoutant à une première subvention de 150 000 euros, a été obtenue pour la réfection des vitraux de l'église Sainte-Marguerite au Vésinet, de manière à limiter à 20% la contribution de la ville du Vésinet.
- Dans le cadre de la coopération internationale, le Conseil Général a signé une convention avec le village de Kadiolo, village malien soutenu par l'association Binkad du Vésinet.
- Les subventions aux associations sportives, culturelles et associatives ont été maintenues.

### Mes propositions pour demain

- Au Vésinet, j'agirai en faveur de la réalisation de la nouvelle MJC.
- A Montesson, j'aiderai à la création d'un équipement culturel intégrant un conservatoire de musique et de danse à Montesson-La Borde.
- J'accompagnerai la réparation des vitraux de l'église Sainte Marguerite du Vésinet et la rénovation des objets d'art de l'église Notre Dame de Montesson.
- J'agirai pour la réalisation d'un espace dédié aux arts martiaux à Montesson.
- J'étudierai la possibilité de trouver de nouveaux financements pour le fonctionnement du théâtre du Vésinet.
- Je serai particulièrement à l'écoute des associations locales et poursuivrai mes efforts pour défendre avec efficacité leurs intérêts et le maintien de leurs subventions. Je resterai solidaire des associations d'anciens combattants.



Église Sainte-Marguerite :  
réfection des vitraux



Soutenir le Théâtre du Vésinet



Le Judo Club bénéficiera  
de nouveaux locaux

## La culture, les sports et les loisirs dans le département des Yvelines :

➤ Des associations sportives avec 410 000 licenciés (soit 1 Yvelinois sur 3) et des associations culturelles, encouragées et soutenues par le Conseil Général,

➤ 477 monuments historiques,  
➤ 58 musées dont deux départementaux,  
➤ des festivals musicaux et artistiques sous l'égide du Conseil Général.



La résidence pour adultes handicapés en voie d'achèvement au Vésinet



La crèche de la Ribambelle ouverte à Montesson

## Veiller à l'amélioration des conditions de vie des familles et des plus fragilisés est aujourd'hui plus qu'une nécessité

Je suis resté attentif à ce que l'on puisse garantir un confort de vie aux familles et aux plus fragilisés.

### Ainsi, en un an de mandat ...

- La réalisation au Vésinet d'une résidence avec 15 places en foyer-appartement et 4 studios indépendants, destinés à des adultes handicapés est en voie d'achèvement. Elle a bénéficié d'une subvention du département de 195 000 euros.
- La crèche la Ribambelle (60 places) s'est ouverte à Montesson en février 2012.
- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été créé.
- La difficile relocalisation du CMP (Centre Médico Psychologique pour les jeunes) a trouvé une solution grâce à l'accord de la municipalité du Vésinet de le maintenir sur place.

### Mes propositions pour demain

- Je veillerai au maintien de la contribution départementale au fonctionnement du service de long séjour de l'hôpital du Vésinet.
- Je favoriserai la création de crèches notamment celle prévue dans le quartier de La Borde à Montesson.
- Je soutiendrai le développement des aides pour soulager les personnes âgées et notamment de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).
- Je veillerai notamment à travers le RSA (Revenu de Solidarité Active) à la poursuite de l'aide en faveur des personnes en recherche d'emploi.

### L'action sociale dans le département des Yvelines :

- Plus de la moitié du budget de fonctionnement du Conseil Général,
- Près de 500 millions d'euros de dépenses,
- 12 013 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

- 1 420 bénéficiaires de la prestation de Compensation du handicap et 1965 bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne,
- 20 000 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- 8 000 places d'accueil en crèches collectives, plus de 8 000 assistantes maternelles et 2 500 assistantes parentales (pour un total de 23 000 places).

## Maîtriser la dette et la fiscalité des collectivités locales demeure plus que jamais incontournable

J'ai veillé à la bonne gouvernance économique.

### Ainsi, en un an de mandat ...

■ Les taux d'imposition du département sont restés inchangés.

### Mes propositions pour demain

■ Je veillerai à ce que les taux d'imposition du département ne soient pas augmentés jusqu'au terme du mandat.

■ Je m'assurerai que chaque projet respecte le réalisme économique.

## Pourquoi faudra-t-il revoter les 1<sup>er</sup> et 8 juillet ?

Le Conseil d'État a annulé l'élection cantonale du Vésinet de mars 2011 pour des raisons qui sont résumées dans l'article du Parisien ci-dessous.

Les services de la Préfecture ont décidé que la nouvelle élection cantonale se déroulera les 1<sup>er</sup> et 8 juillet prochains.

### MONTESSON-LE VÉSINET

Le Parisien-Yvelines,  
27 avril 2012

## L'annulation des cantonales confirmée

Un an après l'élection aux cantonales du maire de Montesson, Jean-François Bel (UMP) avec 64,47 % des voix, le Conseil d'État vient de rejeter sa requête et de confirmer l'annulation de son élection, ce mardi.

Après avoir remporté haut la main le scrutin en mars 2011, il avait rapidement dû faire face à un recours déposé par Jean-Nicolas Bécue, candidat DVD. En effet, le candidat, qui avait récolté 74 % des suffrages, considérait qu'en tant que fonctionnaire aux services juridiques de la direction des services fiscaux, sa suppléante, Marie-Aude Gattaz, ne pouvait prétendre au scrutin.

### Des élections à venir sous trois mois

« En toute bonne foi, nous pensions que cela ne posait aucun problème puisqu'elle travaillait au service juridique et non à l'assiette. Par ailleurs, elle devait prendre sa retraite quelques mois plus tard », affirme Jean-François Bel encore surpris par la décision « sévère » du Conseil d'État. Après le tribunal administratif de Versailles, le Conseil d'État a donné raison à Nicolas Bécue, estimant que la suppléante « devait être regardée comme employée à l'assiette, à la perception et au recouvrement de contributions au sens des dispositions du 11<sup>o</sup> de l'article

L.195 du Code électoral alors même qu'elle exerçait ses fonctions dans le service juridique de sa direction et non dans les services directement en charge de l'établissement et du recouvrement des contributions [...] »

Une décision qui fait jurisprudence, en signifiant que les personnes participant indirectement à l'assiette ou au recouvrement ne peuvent donc pas être candidates.

« C'est une interprétation de la loi différente de celle que nous avions faite, mais je ne peux qu'appliquer les règles de la République », confie l'édile, qui espère une nouvelle élection « en même temps que les législatives ».

Le conseiller général, qui continuait de siéger, a décidé désormais d'interrompre son activité jusqu'à l'organisation du nouveau scrutin, que le préfet doit organiser dans les trois mois qui suivent la décision.

Jean-François Bel n'a cependant pas tout perdu puisque son opposant a été débouté de ses requêtes visant à rendre Marie-Aude Gattaz et lui-même inéligibles pour le futur scrutin. « Nous allons nous représenter ensemble », conclut l'élu qui précise « qu'ayant quitté la fonction publique le 1<sup>er</sup> juillet », sa suppléante « retrouve ainsi pleinement le droit d'être candidate ».

ILHAM HALJI-FIACRE

## La politique budgétaire du département des Yvelines :

- Un budget 2012 de 1 milliard 248 millions d'euros, dont 372 millions d'euros de dépenses d'investissement et 876 millions d'euros de dépenses de fonctionnement,
- le Département est totalement désendetté,
- la fiscalité reste la plus faible des départements d'Ile-de-France.

### A PROPOS

## Je ne peux pas aller voter le 1<sup>er</sup> et/ou le 8 juillet

### JE FAIS UNE PROCURATION

Si vous êtes absent ou dans l'impossibilité de voter les 1<sup>er</sup> et 8 juillet prochains, faites une procuration.

#### ➔ Qui peut donner procuration ?

Toute personne ne pouvant se déplacer ou être présente le jour du vote peut donner procuration à une personne qui votera à sa place.

#### ➔ À qui donner votre procuration ?

Vous donnez votre procuration à la personne de votre choix remplissant les conditions suivantes :

- être inscrite obligatoirement sur les listes électorales de votre commune (pas forcément le même bureau),
- avoir une seule procuration.

#### ➔ Où effectuer vos démarches ?

Vous devez vous présenter le plus rapidement possible afin de remplir le formulaire au Commissariat de police du Vésinet.

#### ➔ Quelles informations apporter au commissariat ?

Il vous faut le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance ainsi que l'adresse de la personne qui votera pour vous.

#### ➔ Vous cherchez quelqu'un qui puisse voter pour vous ?

Nous pouvons vous aider à trouver la personne de votre commune à qui donner votre procuration.

Faites un mail à [jfbel.cantonales2012@gmail.com](mailto:jfbel.cantonales2012@gmail.com)

# Pour une protection forte et durable de nos territoires

## Le soutien du Président du Conseil Général

*Jean-François Bel a été, à mes côtés, un vice-président d'une grande compétence à la fois efficace, engagé et innovant dans son domaine de responsabilité, l'environnement.*

*Son importante capacité de travail alliée à son souci de l'intérêt général, lui ont permis de représenter le Département de manière remarquable dans de nombreux organismes.*

*Tout ceci ne l'a pas empêché de défendre activement les intérêts des communes de son canton, le Vésinet et Montesson. Il a su agir au quotidien pour développer l'équipement de ces communes et les services apportés à leurs habitants.*

*Aussi, je souhaite vivement qu'il soit réélu pour revenir à mes côtés mettre son talent et sa compétence au service des Yvelines et des Yvelinois.*

**Alain Schmitz, Président du Conseil Général**

## Le département des Yvelines :

- 2 284 km<sup>2</sup>
- 1 432 114 habitants (2011)
- 262 communes
- 39 cantons



## Jean-François BEL

Âgé de 67 ans, Jean-François BEL est marié et père de trois enfants.

### Un homme issu de l'entreprise.

Ingénieur, il a exercé les fonctions de directeur technique, des ventes et des achats d'un groupe international alimentaire avant de devenir P.D.G de l'une de ses filiales. Aujourd'hui, il consacre la totalité de son temps à son action d' élu local.

### Un homme choisi par ses concitoyens.

Il a été élu Maire de Montesson et Conseiller Général du Vésinet.

### Un homme d'expérience.

Il a été élu Vice-Président du Conseil Général chargé de l'Environnement, Vice-Président de la CCBS, il est considéré comme un gestionnaire aguerri des collectivités locales.

### Un homme passionné par la qualité de vie

**durable.** Il a été désigné représentant du Conseil Général auprès de Airparif, Bruitparif, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la SAFER, des collèges publics et privés. Il a présidé les conseils de surveillance de l'hôpital du Vésinet et du centre hospitalier Théophile Roussel.

## Marie-Aude GATTAZ

Âgée de 51 ans, mariée, mère de quatre enfants, Vésigondine depuis 18 ans.

Maire-Adjointe du Vésinet chargée de la famille, de l'enfance et du scolaire, vice-présidente du SIVOM de la Boucle (organisme gérant, entre autres, la coordination gérontologique) et présente dans la vie associative en tant que Présidente d'association sportive, son engagement au côté de Jean-François BEL s'inscrit dans le prolongement de son investissement dans la vie communale. Les missions du Conseil Général dans les domaines de l'action sociale, la solidarité, l'enseignement, la jeunesse, les sports et la culture lui tiennent particulièrement à coeur.

En accord avec les actions menées par Jean-François Bel au sein du Conseil Général et partageant des valeurs communes, elle a accepté d'être sa suppléante afin de le seconder dans ses différentes fonctions et notamment dans les relations avec la vie associative.

## Réunions publiques

- 25 juin à 20 h 30, salle des conférences à la mairie du Vésinet.
- 29 juin à 20 h 30, salle Lesage à Montesson.

Ils ont choisi de nous soutenir

